

Déclaration des performances de lanterneaux ponctuels Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011 Selon EN 12101-2 et EN1873



Date de création: 19/05/2022 Référence de DOP: SKM

2. Désignation de la Gamme : Skyclair Multifaces

4. Nom-raison sociale du fabricant :

SKYDOME SAS - Entre deux villes - 02270 Sons et Ronchères - France - Siege social & production

3. Description du produit

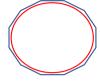
Appareil fixe d'éclairement zénithal

Costière métallique ht310mm mini

Gamme dimensionnelle (ØCercle inscrit):

o 8 facettes Ø 0,85m mini - Ø 1,30m maxi

o 12 facettes Ø 1,4m mini - Ø 1,80m maxi



3.1 Option possible:

Grille fixe, tube 16x16 1200 joules

Tôle d'habillage intérieur

3.2 Usage prévu : TOITURE

3.3 Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

Inclinaison maximale autorisée de l'appareil dans la toiture :

 Av<2m²: 25° soit 46, 65% ■ Av≥2m²: 20° soit 36,45%

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction

Système 3 suivant Annexe ZA de la norme européenne En 1873

Liste des laboratoires : CSTC: NB 1136

9. Performances déclarées :

Critères	Performances	Références Normatives
Resistance aux charges ascendantes	UL3000 dodécagone & UL2500 sur octogone remplissage Polycarbonate alvéolaire	EN 1873, § 5.4.1
Résistance aux charges descendantes	DL6000 dodécagone & octogone remplissage Polycarbonate alvéolaire	EN 1873, § 5.4.2
Réaction au feu :	PCA: Voir tableau des remplissages	EN 1873, § 5.5
Performance au feu extérieur	F roof	EN 1873, § 5.7
Résistance au feu :	PND	EN 1873 § 5.6
Etanchéité à l'eau	Réussite	EN 1873, § 5.3
Résistance au choc Corp dur de petite taille 1200J (grille)	Réussite 1200j	EN 1873, § 5.4.3.1 EN 1873, § 5.4.3.2
Conductance Thermique : Urc	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, § 5.9.2.1
Conductance Thermique : plaque	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, § 5.9.2.2
Isolation bruit aérien direct (plaque)	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, §5.10
Facteur transmission lumineuse plaque	Suivant remplissage, nous consulter	EN 1873, §5.1
Perméabilité à l'air	PND	EN 1873, §5.8
Durabilité	PCA 10 : ΔA, Cu 0, Ku 0 - / - PCA 16 : ΔD, Cu 0, Ku 0	EN 1873, § 5.2





Déclaration des performances de lanterneaux ponctuels Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011 Selon EN 12101-2 et EN1873



10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par Thierry Badet, Directeur Général , à Sons et Ronchères. Mis à jour le 30/11/2022

